

Mémoire sur la Compagnie des Indes, dans lequel on établit les droits & les intérêts des actionnaires. En réponse aux compilations de M. l'Abbé Morellet. Par M. le comte de Lauraguais

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Mémoire sur la Compagnie des Indes, dans lequel on établit les droits & les intérêts des actionnaires. En réponse aux compilations de M. l'Abbé Morellet. Par M. le comte de Lauraguais

Auteur(s) : Brancas, Louis-Léon-Félicité duc de (1733-1824)

Adresse bibliographique : [S. l.] : [s. n.], MDCCLXX

Description matérielle : 3 parties en 1 vol. (XXVI-323 p.) ; in-8°

Note sur la description bibliographique : Manque une page à la préface.

Note sur la description matérielle : Marque au titre. Bandeaux, lettrines, culs-de-lampe

Note sur l'exemplaire : Rel. veau raciné. Fleurons dorés et encadrés par un double filet sur le dos lisse. Pièce de titre. Filet gravé à froid sur les plats. Chants ornés, tranches marbrées. Nombreuses phrases dans le texte barrées d'encre. Ancienne cote : VI-37E476.

Note sur la provenance : Cachet "Dépôt des cartes, plans et journaux de la Marine". Mention "Dépôt général de la Marine" sur le plat supérieur. Ex-libris de Casimir Pignatelli, comte d'Egmont collé sur le contre-plat

Note sur les index, extrait, citations publiés séparément : Recensé dans le Catalogue général des livres composant les bibliothèques du Ministère de la Marine et des colonies : 802 - D237

Note sur le contenu : Comprend : Mémoire sur la Compagnie des Indes, dans lequel on établit les droits & les intérêts des actionnaires. En réponse aux compilations de M. l'Abbé Morellet. Par M. le comte de Lauraguais. Première partie Mémoire sur la Compagnie des Indes, dans lequel on établit les droits & les intérêts des actionnaires. En réponse aux compilations de M. l'Abbé Morellet. Par M. le comte de Lauraguais. Seconde partie Mémoire sur la Compagnie des Indes, dans lequel on établit les droits & les intérêts des actionnaires. En réponse aux compilations de M. l'Abbé Morellet. Par M. le comte de Lauraguais. Troisième partie

Sujet - Collectivité : Compagnie des Indes